

ENSEMBLE VERS UN MÊME HORIZON



Démarche
pour réaliser
un Plan de services
individualisé (PSI)
et intersectoriels
(PSII)

VOLET JEUNESSE
Région Laval

Agence de la santé
et des services sociaux
de Laval

Québec 

ENSEMBLE VERS UN MÊME HORIZON :

DÉMARCHE POUR RÉALISER UN PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ VOLET JEUNESSE

*À faire seul on va plus vite, mais à faire ensemble
on va plus loin...*

Jean Piaget



Réalisé par le Groupe de travail
de l'implantation des PSI avec la collaboration du RSI-Jeunes de Laval
Mai 2007

- Sentez-vous que la situation dépasse votre mandat?
- Pensez-vous avoir atteint la limite des objectifs du plan d'intervention que vous avez fixés avec votre client?
- Croyez-vous qu'il n'arrivera pas à atteindre ces objectifs?
- Est-ce que votre client reçoit des services de la part d'autres partenaires?

Si vous avez répondu **OUI** à l'une de ces questions, il est peut-être temps d'envisager la mise en place d'un PSI !

N.B. La mention PSI inclut le PSII

ÉTAPE 1

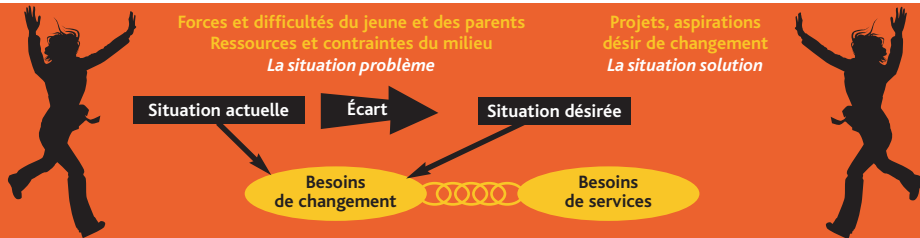
Évaluer
globalement
la situation

évaluer

Pour être en mesure d'évaluer globalement la situation du jeune et de sa famille, l'initiateur de la démarche devra se poser les questions suivantes :

Avez-vous :

- identifié ce qui est le plus important aux yeux du jeune et sa famille?
- identifié le facteur de mobilisation dans leur démarche de changement?
- identifié les personnes souffrant le plus de la situation et ceux sur qui miser afin d'effectuer les changements voulus?
- partagé vos valeurs professionnelles et votre approche?
- fait consensus sur les besoins du client, les mesures de soutien à offrir au client et la façon de collaborer qui soit satisfaisante pour chacun?



Vous arrivez à la conclusion que la situation requière des services de plusieurs partenaires ainsi qu'une coordination des services.

Avez-vous :

- obtenu le consentement de vos clients?
- remis le feuillet explicatif du Plan de services individualisé (voir des exemples à l'Annexe 2 du manuel de référence)
- contacté vos partenaires à la suite de ce consentement?
- discuté avec votre client du fonctionnement de la rencontre PSI?
- évalué la pertinence de vous rencontrer au préalable, entre partenaires, dans le but de vous rallier à une vision commune?



ÉTAPE 2

**Initier la
démarche PSI :
Mobiliser les
partenaires
concernés**

Référence : p. 23 du manuel

ÉTAPE 3

Partager les expertises et développer une vision commune de la situation du jeune

Référence : p. 31 du manuel

Il est important de se souvenir que le PSI est une démarche qui se fait par étape avec l'ensemble des parties concernées.

Avez-vous :

- échangé sur les perceptions et les préoccupations de chacun des partenaires?
- fixé des buts communs?
- considéré l'ajout d'un partenaire comme une solution possible?
- établi les besoins qui se situent au carrefour des mandats de chacun?
- vérifié si ces besoins concordent avec la motivation ou les attentes du client?
- nommé l'intervenant qui animera la rencontre et qui coordonnera le PSI?
- évalué la nécessité de faire appel à une instance décisionnelle de coordination des services, par exemple : l'équipe intervention jeunesse - EIJ?
(voir à la page 35 du manuel de référence)



La réalisation d'un PSI comprend un volet accueil, une présentation et une mise en contexte au début de la rencontre.

Une discussion en groupe autour des besoins du client sera réalisée en tenant compte de l'opinion de celui-ci.

En prévision de la discussion de groupe, avez vous :

- pris connaissance de l'ensemble des besoins de changement qui a été identifiés par tous?
- convenu des moyens, des responsabilités, des services et des échéanciers à mettre en place, en lien avec les besoins?

- vérifié si cette planification répond à la situation désirée ?
- prévu les modalités de suivi permettant d'assurer l'actualisation et la coordination du PSI?
- informé vos clients qu'un document PSI sera rédigé à la suite de cette rencontre et que celui-ci leur sera présenté?
- pris des notes en prévision de la rédaction du PSI (voir l'étape 5)?
- nommé le coordonnateur de la démarche PSI?
- convenu en groupe de la date de rencontre pour la révision du PSI?

ÉTAPE 4

**Réaliser la rencontre PSI
Planifier conjointement les objectifs et les services en fonction des besoins**

5

ÉTAPE

Rédiger le PSI

Avez-vous :

- formulé chacun des objectifs et des besoins de façon stimulante, cohérente, compréhensible et mesurable?
- identifié les actions de soutien et/ou les services requis pour soutenir l'atteinte de chacun des objectifs?
- fait signer par le client, l'autorisation de transmission des renseignements?

N'oubliez pas de :

- ✓ signer le plan de services individualisé.
- ✓ faire parvenir une copie du PSI aux partenaires.

Pour des exemples de situation, voir le manuel de référence, tableau 10, page 49.



Avez-vous :

- mis en œuvre des moyens pour la réalisation des objectifs du PSI?

L'actualisation du PSI implique :

- ✓ de s'assurer des conditions permettant une communication continue des intervenants.
- ✓ de s'intéresser aux efforts et avoir une pensée positive, ce qui implique de se décentrer du problème pour s'intéresser à la personne dans son unicité, sa globalité et sa normalité.

- ✓ de soutenir les personnes à reconnaître leur rôle et leur pouvoir.
- ✓ de maintenir la collaboration de façon continue et s'ajuster au besoin.
- ✓ de préparer la rencontre de révision.



ÉTAPE 6

**Réaliser
et assurer
le suivi du PSI**

ÉTAPE 7

Évaluer et réviser le PSI lors d'une rencontre

Référence : p. 57 du manuel

En regard des objectifs, avez-vous :

- vérifié si la situation s'est améliorée, est demeurée stable, s'est détériorée ou s'est résorbée?
- prévu des ajustements?
- vérifié si ces constats sont partagés par le client?
- rédigé le compte rendu de la rencontre de révision?
(voir des exemples à l'Annexe 4 du manuel de référence)





Ce fascicule de référence a été réalisé grâce à la collaboration de ces partenaires :



Centre de santé et de services sociaux
de Laval



La version anglaise est disponible sur demande ou sur le site : www.sssslaval.gouv.qc.ca